

DÉBAT PUBLIC RESEAU EXPRESS GRAND LILLE

02 AVRIL AU 22 JUILLET 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°26 Juillet 2015



Le Réseau Express Grand Lille a pour ambition de créer une nouvelle offre de service de mobilité entre la Métropole lilloise et la Belgique au Nord, l'Artois au sud, traversant le bassin minier au cœur de l'agglomération d'Hénin Carvin dans ce qu'il est coutume d'appeler « l'arc sud de la métropole ».

Sa vocation première est de contribuer au désengorgement routier de cette aire métropolitaine.

Ce type de projets dépasse la dimension « infrastructure de transport » et touche à l'aménagement du territoire.

Les trois agglomérations de l'arc sud ont engagé depuis plusieurs années un processus de coopération progressive destiné à coordonner les dynamiques de développement qu'elles mettent en œuvre.

Ces dynamiques nécessitent de pouvoir faciliter et développer les échanges au-delà de ce que les infrastructures existantes peuvent absorber.

Le REGL, en ce qu'il impactera ce processus, en ce qu'il facilitera les liaisons avec la Métropole Européenne de Lille au nord et La Communauté Urbaine d'Arras au sud, conduit donc les Présidents des 3 Communautés d'agglomération à exprimer leur total soutien au projet.

Alain Wacheux, Sylvain Robert,
Jean-Pierre Corbisez

CAHIER D'ACTEUR

Le REGL, un atout pour notre Pôle métropolitain

Le Bassin minier du Pas-de-Calais est caractérisé par une densité urbaine relativement forte, qui ne s'incarne véritablement dans aucune « capitale », même si Lens jouit d'un statut central.

De fait, il s'est développé plutôt sous la forme d'une conurbation de villes moyennes ou petites, et s'est structuré depuis l'essor de l'intercommunalité autour de trois communautés d'agglomération, chacune organisée autour de deux « villes-centre » : de l'ouest à l'est, Bruay, Béthune, Lens, Liévin, Hénin-Beaumont, Carvin.

Sous cette apparente diversité, les trois agglomérations, leurs villes, leurs habitants, partagent un grand nombre de caractéristiques communes : caractéristiques socio-économiques, particularité des formes urbaines, importance des questions de mobilité, et voisinage de la métropole lilloise, avec laquelle les flux de voyageurs, de résidents, de travailleurs, de transit, se sont multipliés ces dernières années, dans les deux sens.

Conscientes de partager les mêmes problématiques et les mêmes enjeux, désireuses de nouer un dialogue équilibré avec la métropole, les trois Communautés ont décidé d'engager le processus de constitution d'un Pôle Métropolitain destiné à leur permettre de parler d'une seule voix et de se forger un avenir commun.

Le REGL est une formidable opportunité pour ce territoire.

D'abord parce que les questions des transports et de l'aménagement du territoire sont au cœur des dynamiques engagées ensemble par les trois agglomérations dans leur démarche de structuration.

Ensuite parce qu'il s'agira d'une pièce essentielle, mais non exclusive, de la réponse du territoire aux questions de mobilité.

Enfin, parce qu'il s'intègre aux stratégies à l'œuvre en matière de développement économique ou d'urbanisme, ainsi qu'au modèle d'organisation en réseau que les trois agglomérations mettent en œuvre ou auxquelles elles doivent répondre dans d'autres domaines.

UN POLE A CONSTRUIRE, UN TERRITOIRE EN DEVENIR

UNE VOLONTE AFFIRMEE D'ENGAGER UN DEVELOPPEMENT COORDONNE ET STRUCTURE



Le Louvre-Lens, au cœur des nouvelles dynamiques à l'oeuvre

L'arrêt de l'exploitation charbonnière a laissé le territoire du Bassin Minier aux prises avec des problématiques inédites en France : la réindustrialisation bien entendu, mais également la nécessité pour un territoire de se prendre en main et de trouver les moyens de se donner de nouvelles chances de développement en même temps que de pallier à des difficultés sociales, culturelles et économiques considérables.

Ce cataclysme économique a poussé les différentes villes à se structurer, via différentes formes de coopération intercommunales et, à une plus grande échelle, à se doter d'outils comme la Mission Bassin Minier, « outil d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire, créé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-

Région 2000-2006, suite à une décision interministérielle, pour appuyer la mise en oeuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier. »

Le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle est une autre forme de cette volonté de coopération, qui regroupe les trois agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin, soit 115 communes et 600 000 habitants, 7e autorité organisatrice de transports de France.

Les habitudes de coopération sont donc anciennes, et sont de nouveau questionnées aujourd'hui à la faveur des nouvelles modalités institutionnelles introduites ces dernières années, ou d'autres dynamiques.

Le projet de création d'une agence d'urbanisme commune aux mêmes agglomérations va dans le même sens, en permettant la mise en place d'un outil de prospective et de planification mutualisé.

L'association Euralens, qui regroupe sous forme associative la Région, le Département et les trois agglomérations, membres fondateurs et financeurs, et d'autres collectivités (bassin minier, Artois) et un certain nombre d'acteurs dits « de la société civile », joue depuis plusieurs années un rôle de laboratoire d'idées de grande qualité.

Destinée au départ à accompagner la dynamique de l'installation du Louvre-Lens, elle a vocation à perdurer bien au-delà de l'ouverture du Musée et illustre la démarche de coopération de projet enclenchée autour des trois agglomérations.

Reste à incarner ces dynamiques, ces réflexions, ces perspectives. C'est tout le sens que prend la création d'un

cndp

Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC Réseau Express Grand Lille
11 rue des Ponts de Comines - 59 000 - Lille Tél +33 (0)3 20 39 56 40
regl@debatpublic.fr - <http://regl.debatpublic.fr>

Pôle Métropolitain, destiné à formaliser les enjeux auxquels les trois Agglomérations veulent répondre conjointement, dans des domaines comme les transports, la transition énergétique, le tourisme ...

Le REGL impactera inévitablement le Pôle Métropolitain par l'est ; ce dernier a donc toute légitimité à s'exprimer sur le sujet.

A l'œuvre, des logiques de développement communes

Forum d'acteurs de diverses natures, l'association Euralens développe des analyses qui sont de nature à être mises en œuvre de manière complémentaires par les trois agglomérations.

Ainsi, sur le plan économique, sont repérés plusieurs pôles d'excellence et centres de recherche :

- Pour Béthune Bruay le pôle BTP, le pôle Plasturgie, le CRITT M2A, le CREPIM ;
- Pour Lens Liévin : le Pôle d'Excellence Sportif, la Louvre Lens Vallée (Pôle Numérique Culturel), l'IG2I, le CD2E, le Pôle de compétitivité Team², Cluster EKWATION, Réhafatur, IMAP, Université d'Artois...
- Pour Hénin Carvin : la Plate forme tri-modale et le Campus Euralogistic, la reconversion de la Fosse du 9-9 Bis et des anciennes cokes de Drocourt, Aquaterra et le Parc des Iles

L'association Euralens, dans le cadre de ses travaux, en fait émerger de nouveaux, comme la création d'une école spécifique consacrée au numérique par exemple.

La nécessité d'améliorer, dans ce cadre économique, les flux avec la métropole lilloise est indéniable, pour participer de l'attractivité économique, universitaire, commerciale, de la capitale régionale, et pour offrir de nouvelles opportunités aux territoires périphériques.

Sur le plan urbain, un grand projet de réaménagement

urbain est en cours, également initié à partir d'Euralens, autour du concept d'« archipel vert » qui vise à requalifier les cités minières en s'appuyant sur leur horizontalité, sur l'omniprésence des jardins et des espaces verts qui les constituent, sur la nécessité de les faire entrer dans la transition énergétique et sur la place première qu'occupe la SOGINORPA dans ce parc.

Il y a fort à parier que ce programme aboutira à dynamiser l'attractivité résidentielle de l'arc sud, et donc à développer les échanges avec la métropole ; à l'inverse, les difficultés de circulation sont un frein sérieux à l'installation de nouvelles populations dans tout l'arc sud.

Enfin, indépendamment de ces logiques de développement propres aux trois agglomérations, aujourd'hui représentées au sein d'Euralens, demain fédérées au sein d'un Pôle métropolitain, carte universitaire, carte hospitalière, nouvelle carte consulaire ... concourent toutes, à la fois à faire travailler en réseaux les acteurs de l'arc sud, et dans des logiques de coopération croissante avec leurs homologues de la métropole lilloise et de la communauté urbaine d'Arras.

La congestion des transports

Les flux de transport en direction ou en provenance de la Métropole lilloise sont importants et saturent les réseaux existants.

Ainsi, le Plan de Déplacement Urbain du Syndicat Mixte de Transport note : « Les liaisons vers le nord et vers la métropole lilloise sont également fortement saturées :

- l'autoroute A1, gratuite dans la traversée du territoire, est fortement saturée (107 812 véhicules/jour entre l'échangeur de Dourges et l'échangeur de Carvin en 2012) en raison de la superposition du trafic de transit vers la Belgique et les Pays Bas aux échanges interurbains entre le bassin minier et la métropole lilloise ;

- la RN47, qui permet de relier le Lenois à la métropole lilloise en empruntant la RN41 et l'A25 connaît un trafic élevé occasionnant des difficultés de circulation au niveau de son raccordement avec l'A21 (47 402 véhicules/ jour en 2011) mais également en amont du giratoire de Salomé dans le département du nord ;

• la RD941 (14 946 véhicules/jour en 2012), qui relie le Béthunois à la métropole lilloise, est également saturée en raison des nombreuses traversées d'agglomération et des intersections associées. »

Des pistes d'amélioration sont à l'œuvre, à moyenne échéance :

- A l'ouest, projet de déviation/doublement de la RD 941 et, après amélioration et cadencement de la ligne ferroviaire Béthune/La Bassée, ouverture d'une ligne Bruay/Béthune ;
- De façon transversale, renforcement du réseau de transport en commun par la création de lignes de BHNS entre Bruay et Béthune et entre Lens et Hénin, avec renforcement de la liaison bus entre le Bruaysis et Lens via l'A21.



Si à l'ouest on imagine ainsi pouvoir améliorer la liaison pendulaire avec la métropole lilloise, si les travaux entrepris par le SMT Artois Gohelle peuvent améliorer les liaisons transversales entre les agglomérations et les villes de l'agglomération, à l'est, seuls de nouveaux services ferroviaires capacitaires supposant une infrastructure nouvelle semblent pouvoir pallier à l'engorgement de l'A1, qui aujourd'hui congestionne par capillarité le reste du réseau routier secondaire.

De même, le réseau ferroviaire actuel, selon les modèles, semble ne pas pouvoir durablement accepter de nouveaux flux.

En conclusion

Les trois Communautés d'agglomération de l'arc sud métropolitain ont lancé la création d'un Pôle métropolitain qui s'appuie sur une longue expérience de coopération.

Ce pôle a vocation à porter une ambition forte, au coeur des enjeux d'aménagement et de développement équilibré des territoires en Région, du développement humain (enjeux sociaux, culturels, économiques), des priorités environnementales.

Cependant, cette ambition se heurte déjà à la congestion des flux de circulation à l'est de leur territoire, congestion qui semble indépassable en l'état actuel des infrastructures.

C'est pourquoi leurs trois Présidents expriment aujourd'hui leur soutien au REGL, qui a vocation à permettre leur territoire de franchir durablement cet obstacle aujourd'hui indépassable.

Les acteurs

Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay

65 communes
228 531 habitants
Président : Alain Wacheux

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

36 communes
245 480 habitants
Président : Sylvain Robert

Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin

14 communes
125 300 habitants
Président : Jean-Pierre Corbisez